Actualisation des connaissances à la conduite en sécurité et test CACES®R486 Plateforme Elevatrice Mobile de Personnel (PEMP) (catégories A- B- C)

Personnes concernées

Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP).

Objectifs de la formation

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des plateformes élévatrices de personnel toutes catégories confondues et maîtriser les compétences suivantes :
– Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP) à élévation multidirectionnelle & verticale.
– Maîtriser les conditions d'équilibre des PEMP.
– Réaliser les opérations de mise en place, de conduite et les manoeuvres des PEMP à élévation multidirectionnelle de type 1 & 3 en respectant les règles de sécurité.
– Réaliser les opérations de conduite et les manoeuvres des PEMP à élévation multidirectionnelle & verticale en respectant les règles de sécurité.
– Charger et décharger une PEMP sur un porte-engins en sécurité (optionnel en fonction de la catégorie).
– Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de la plate-forme pour en rendre compte.

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.486(A))
Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :
– Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur, …).
– Connaitre la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
– Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
– Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
– Connaitre et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
– Connaitre et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
– Savoir exploiter les PEMP et maitriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
– Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)
Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :
– Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, …).
– Effectuer et maîtriser toutes les manoeuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plateforme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manoeuvre et l'accompagnant.
– Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.
MODULE UTILISATION EPI EN PEMP
– Connaître les différents moyens de connexion HARNAIS / PEMP.
– Comprendre les risques liés à une mauvaise utilisation.

Actualisation des connaissances à la conduite en sécurité et test CACES®R486 Plateforme Elevatrice Mobile de Personnel (PEMP) (catégories A- B- C)

– Savoir exploiter la notice du harnais et son utilisation en PEMP si applicable.
– Porter un EPI contre les chutes de hauteur en lien avec l'utilisation d'une PEMP et la règlementation (article R.4323-106 du Code du Travail).
– Réussir l'évaluation des acquis (théorique et pratique) concernant le port des EPI en lien avec le point U27 du FAQ de la CNAM

Code RS ou RNCP
Code RS : *Catégorie C – RS7002*
Certificateur : *Institut National Recherche Sécurité*
Date d'échéance de l'enregistrement : *18/12/2029*

Actualisation des connaissances à la conduite en sécurité et test CACES®R486 Plateforme Elevatrice Mobile de Personnel (PEMP) (catégories A- B- C)

Prérequis
Etre titulaire d'une attestation de formation, au port du harnais, à défaut, un module sera dispensé pendant la formation. Posséder une expérience ou être titulaire d'un CACES®R386 ou R.486 et de justifier d'une formation théorique et pratique avant le passage des tests CACES®.

Durée
2 à 3 jours.
Durée : sur devis.

Formateurs
Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la logistique, la manutention ou la conduite des PEMP. Il est formé à la pédagogie via le process City'Pro.

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement et attestation de stage.

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R.486(A).

Méthodes pédagogiques
Selon les modalités d'examen définies dans la R.486(A) de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique . Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.

Validation des acquis
Selon les modalités d'examen définies dans la R.486(A) de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.
Les agences exclusivement référencées sur INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées.

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès
Consultez la page agence sur le site city-pro.info

Accessibilité
Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives.
Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation.
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Tarifs et financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info